

"M. Pierre Werner: «Nous sommes dans le bon chemin»" dans Le Républicain Lorrain (10 février 1971)

Légende: Le 10 février 1971, le quotidien français Le Républicain Lorrain cite Pierre Werner, ministre d'État, président du gouvernement et ministre des Finances du Luxembourg, qui se félicite des travaux du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE) à Bruxelles quant à la réalisation d'une Union économique et monétaire.

Source: Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

Le Républicain Lorrain. 10.02.1971, n° 34. Metz.

Copyright: (c) Le Républicain Lorrain

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"m_pierre_werner_nous_sommes_dans_le_bon_chemin_"_dans_le_republicain_lorrain_10_fevrier_1971-fr-9e4b5132-9f4b-4009-b874-7ba6463e354f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

L'Union économique et monétaire

M. Pierre WERNER: « Nous sommes dans le bon chemin »



BRUXELLES (C.P.) — Lundi et mardi, se sont jouées à Bruxelles des journées décisives pour l'Europe : le plan Werner, un moment compromis, semble sauvé.

A travers les termes prudents des experts financiers, transparaît l'esprit européen, celui qui, depuis vingt ans, anime à travers toutes les crises l'œuvre la plus colossale du siècle.

Il a soufflé cette semaine à Bruxelles, et tout le monde est étonné.

M. Werner, le sage au sourire éternel, dont le nom restera toujours attaché au « projet le plus ambitieux » de la Communauté, ne pouvait pas cacher sa satisfaction, malgré toute la réserve qu'on lui connaît.

« Nous sommes dans le bon chemin, déclarait-il mardi. Il y a une volonté manifeste d'aboutir. La structure de mon plan est maintenue, notamment la première étape reste telle que prévue. Tout le monde est animé de l'esprit européen. Chacun y a mis du sien et a fait des concessions. L'esprit européen existe vraiment. Bien sûr, il y a des différences de conception sur l'Europe politique, mais le résultat sera heureux. Il n'y a pas si longtemps, on hésitait à parler d'Europe monétaire. Or, le seul fait que le Conseil s'occupe aujourd'hui du plan de dix ans, est un événement considérable. Nous avons vu en deux jours, des rapprochements des thèses de tous les partenaires. Mon plan était idéal ; il n'est pas observé dans tous les détails, mais la conception de base reste acquise.

J'avais de grandes appréhensions au sujet de la proposition allemande de « clause de prudence » (permettant à chacun des membres d'arrêter son soutien financier et sa coopération monétaire à la fin de la première étape si aucun accord n'est trouvé sur l'intégration plus poussée lors de la deuxième étape), a poursuivi M. Werner. Je craignais un retour en arrière.

Or, nous avons réclamé et obtenu le principe de l'irréversibilité du processus d'union économique et monétaire. Nous avons également décidé de l'absolu parallélisme entre l'économique et le monétaire. La formule évite un retour en arrière. La volonté générale de passer de la première à la deuxième étape est incluse dans la volonté d'appliquer le plan dans son ensemble. Nous avons travaillé dans un esprit amical et constructif. Nous mettrons en œuvre le plan Werner. Tout dépend de la volonté politique de mener à bien la première étape en gardant à l'esprit le but final.

1980 reste l'objectif final ; les propositions actuelles sont conformes à mon plan. Il était plus logique, plus cohérent, plus direct, mais dans ce monde nous devons tenir compte de la politique ».

Et le président du gouvernement a conclu : « Je suis satisfait parce que la volonté politique d'accomplir l'union économique et monétaire existe. L'esprit y est. Nous pouvons continuer avec confiance ; tout est une question de confiance ».

L'accord réalisé sur la première étape prévoit un rapprochement des monnaies par rapport au dollar, un concours financier à moyen terme débutant avec la première étape, un fonds européen de coopération monétaire à mettre au point pour le 30 juin 1972, le parallélisme entre les mesures de coopération économique et monétaire, et la permanence de toutes ces mesures lors de l'accord sur la deuxième étape.

M. Barré, vice-président de la commission chargée des problèmes économiques et monétaires, a déclaré : « Je suis frappé de l'esprit coopératif manifesté par les six partenaires. Le point très important, c'est la révision du traité de Rome, acceptée par la France. Il y a une sorte de dynamique de l'accord. Les Italiens ont obtenu beaucoup, les Allemands ont gagné sur le parallé-

lisme, tout le monde a donné et reçu. Il y a eu un très grand effort de concorde ».

« Quant à la coordination de la politique économique, a ajouté M. Barré, c'est peut-être très vague, mais depuis deux ans, nous nous consultons pour tout. Aucune grande décision nationale n'est prise sans consultation entre les « Six ». Pour la politique régionale aussi, on parle de principes vagues. Méfions-nous de cette notion. Ce sont sur de principes vagues que la Communauté s'est faite depuis 1957 ! »

A.M.